



HARMONISER LE DÉVELOPPEMENT D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

SAINT-STANISLAS-DE-KOSTKA

2019-2023



Il est possible de consulter cette publication en format électronique (PDF) sur le site Web de la Municipalité.

Pour obtenir plus de renseignements

Municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka
221, rue Centrale
Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec) J0S 1W0
Téléphone : 450-373-8944
Télécopieur : 450-373-8949
Site internet : www.st-stanislas-de-kostka.ca

Coordination

Maxime Boissonneault
Camille Primeau
Caroline Huot

Photographies

Deny Cardinal Photography, CLD Beauharnois-Salaberry, Jinny Latulippe, Maxime Boissonneault, Diane Rougeau, Karel Leduc, JCD Paquette, Nicole Vigneault, Benjamin Prévost, Brigitte Lefebvre, Anie Perron, Tina Leblanc, Josée Brault, Véronique Fortin, Catherine Bérard, Florian Grenier, Jérémie Huot-Paré, Sarah Boucher, Sasha Franzanti, Laurie Pelletier, Marguerite Charles, Charline Gauthier, Jérémie Ha, Sihed Khadhraoui, Francis Maheux, Ariane Malo, Nathan Ouellet, Gabrielle Poirier, Justine Thériault-Bédard, Charlotte Poirier, Félix Racine.

Conception graphique

Zel agence de communication

Édition

Municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka

Dépôt légal : 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-9817905-0-7 (Imprimé)
ISBN 978-2-9817905-1-4 (Électronique)

© **Municipalité Saint-Stanislas-de-Kostka**

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à la condition que la source soit mentionnée.



Ce plan stratégique n'aurait pas été possible sans la participation active de toutes ces personnes qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation :

Conseil municipal

Caroline Huot, B.Sc., mairesse
Daniel Fradette, conseiller
Jean-François Gendron, conseiller
Louise Théorêt, conseillère
Michel Taillefer, conseiller
Réjean Dumouchel, conseiller
Mario Archambault, conseiller

Direction générale

Maxime Boissonneault, Adm.A., DMA, B.Éd., directeur général
Camille Primeau, LL.B., LL.M., directrice générale adjointe
Suzanne Viau Léger, adjointe à la direction
Jinny Latulippe, technicienne en administration

Services municipaux

Julie Rivard, directrice de l'aménagement et du développement
Miriam Dubuc-Perras, coordonnatrice aux loisirs, à la culture et aux événements
Danny Brais, directeur incendie par intérim
Martin Argouin, chef aux opérations
Stéphane Brossoit, chef aux opérations



Introduction

C'est avec une grande satisfaction que nous vous présentons le plan stratégique de la **municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka 2019-2023**.

Ce plan présente la mission de la Municipalité, sa vision, son contexte présent et futur ainsi que ses grandes orientations pour les cinq prochaines années. Il servira de guide orientant les interventions, les projets d'aménagement et de développement et permettra à la Municipalité d'avoir une vision axée sur l'avenir. En ce sens, le plan permettra d'avoir une cohésion dans les décisions prises, et ce, dans le plus grand intérêt de la communauté staniçoise.

Saint-Stanislas-de-Kostka est une si belle municipalité comprenant plusieurs milieux, plusieurs particularités et caractéristiques où nous avons unanimement décidé d'y résider, d'y travailler pour atteindre un objectif commun : y faire vivre le bonheur en famille !

La mise en place des différentes actions de ce plan stratégique profitera à l'ensemble de la population actuelle et à venir, et ce, dans une vision commune orientée vers le citoyen.

Ce travail n'aurait pas été possible sans la participation active de tous les services municipaux et les employés qui ont rêvé la municipalité de demain en fonction des dernières consultations et des outils de travail actuels. Nous les remercions pour leur travail et leur collaboration.



Caroline Huot, B.Sc.
Mairesse



Maxime Boissonneault, Adm.A, DMA, B.Éd
Directeur général



Camille Primeau, LL.B., LL.M.
Directrice générale adjointe

Dans le cadre de son plan stratégique 2019-2023, la Municipalité a formulé sa mission et sa vision organisationnelle qui servent d'assises à la définition de ses orientations.

1. Mission

La mission de la Municipalité est définie dans les termes suivants :

La Municipalité a pour mission de maintenir, coordonner et améliorer le développement sur son territoire. Dans la poursuite de cette mission, elle veille à assurer à ses citoyens des services de qualité aux meilleurs coûts possibles en tenant compte de leurs particularités propres et dans l'intérêt supérieur de la communauté.

En souhaitant maintenir, coordonner et améliorer le développement sur son territoire, la Municipalité souhaite continuer et réaffirmer le développement actuel dans toutes ses sphères : sociale, économique, résidentielle et commerciale. Afin d'y arriver, les différentes ressources internes et externes seront réunies afin qu'elles fonctionnent ensemble de façon efficace, et ce, dans l'intérêt de rendre meilleur.

Les citoyens sont au cœur de cette mission et du développement de l'offre de services de la Municipalité afin que ces derniers tiennent compte de leurs besoins, de leurs particularités et soient, toujours, aux meilleurs coûts possibles.

2. Vision

Pour appuyer sa mission, la Municipalité a formulé un énoncé de vision qui guidera ses actions et celles de son personnel au cours des prochaines années. Cet énoncé se lit comme suit :

Une organisation humaine, orientée vers les citoyens et à l'écoute de ces derniers, qui sait se démarquer dans la région par l'atteinte des résultats optimaux dans chacune des sphères d'activités.

La Municipalité compte sur son personnel qui a à cœur le citoyen en étant à l'écoute des besoins et des particularités de ces derniers. Cette écoute permet à l'organisation de se démarquer dans la région par l'atteinte des résultats optimaux qui répondent aux attentes exprimées par les citoyens.

Différentes valeurs organisationnelles ressortent de cette vision, soit :

- **Orientation citoyenne :** Entretenir une relation harmonieuse avec les citoyens en faisant preuve de dynamisme et de professionnalisme. Créer un lien avec eux, leur communiquer l'information nécessaire en s'assurant de vulgariser ses propos. Habileté à saisir leurs besoins et à entreprendre les actions nécessaires pour y répondre.
- **Esprit d'équipe :** Capacité à collaborer avec ses collègues et à leur prêter mainforte au besoin. Capacité à travailler de concert vers un objectif commun.
- **Intégrité :** Agir de manière juste, honnête et éthique. Respecter sa parole et ses engagements. Conserver son indépendance dans l'exercice de ses fonctions et éviter d'être redevable envers quiconque pouvant avoir une influence à ce niveau.

3. Contexte

Après avoir connu une croissance de 14,3 % de sa population entre 1981 et 2001, la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka a vu la taille de sa population réduite de 6,9 % de 2006 à 2011. Malgré cette baisse, d'après les perspectives de la population des municipalités du Québec, le nombre d'habitants devrait croître au cours des prochaines années pour atteindre 1685 habitants en 2024. À ce jour, en 2018, le décretement de la population est à 1632 habitants, une augmentation de 3,03 % par rapport à 2017.

ÉTAT ACTUEL DE L'ADMINISTRATION

L'état de l'organisation municipale a fait l'objet d'observations générales et de diagnostics posés par l'administration, ainsi que par les consultants externes en ressources humaines lors de l'évaluation de la structure interne en 2014.

- **1.** Absence de planification et de politiques. La Municipalité n'a pas de plan stratégique et les services ne préparent pas de plans d'action annuels ou de projets pour le conseil municipal.
- **2.** Absence de vision stratégique. La Municipalité n'a pas de vision stratégique approuvée, outre le plan d'urbanisme qui a été revu en 2018.
- **3.** Absence de reddition de comptes. Les services ne disposent d'aucun tableau de bord et ne sont en mesure de développer aucun tableau de bord permettant de voir l'évolution ou la performance de leurs services aux citoyens.
- **4.** Absence de suivi des communications aux citoyens. Certaines requêtes n'ont aucun suivi par les services.

Depuis juin 2015, plusieurs transformations ont pris progressivement forme afin d'enclencher un changement et de nouvelles façons de faire. L'ambition est de devenir une organisation exemplaire par l'élaboration d'une vision stratégique, la mise en place de reddition de compte interne et le partage d'une vision commune.

En 2017, le Gouvernement adoptait la Loi 122 afin de reconnaître les municipalités comme gouvernements de proximité. L'adoption de cette loi apporte de multiples obligations qui s'ajoutent aux transformations actuelles déjà entreprises depuis juin 2015 au sein de notre organisation, toujours dans l'intérêt du citoyen. En 2018, le Gouvernement a adopté le projet de loi 155 modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal. Encore une fois, cette adoption a ajouté de multiples obligations à notre organisation et de nouvelles façons de faire.

ÉTAT ACTUEL DU MILIEU

L'état du milieu a fait l'objet de plusieurs travaux et chantiers depuis 2013, en étroite collaboration avec les citoyens, les élus et les employés, et ce, afin de doter l'administration de documents de travail et de plans d'action résultant des besoins exprimés par l'ensemble de la population.

- **1.** Vision de développement futur. La Municipalité s'est dotée d'un plan de revitalisation en septembre 2014. Cette démarche visait à élaborer une vision d'aménagement afin de planifier adéquatement le développement du noyau villageois et la mise en valeur de son territoire. Une analyse du milieu selon les quatre volets soit l'organisation, le développement socioéconomique, l'animation et la promotion et les interventions physiques.
- **2.** Le bonheur en famille, ça se vit ici ! Après des consultations d'organismes et de différents groupes d'âge, la Municipalité a adopté une politique familiale, municipalité amie des aînés ainsi que municipalité amie des enfants. Une telle politique constitue un instrument indispensable permettant que toutes les interventions municipales, quel que soit l'axe d'intervention, tiennent compte des besoins et des préoccupations des familles, des jeunes et des aînés. Cet outil guide lors de la prise de décision du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des jeunes, des familles et des aînés d'ici 2019.
- **3.** Plan d'urbanisme. La situation de la Municipalité a passablement évolué depuis l'entrée en vigueur du dernier plan d'urbanisme en 2002. De nouveaux projets porteurs ont émergé sur le territoire au cours des dernières années et permettent de croire que la Municipalité prend son avenir en main, et ce, autant au niveau du développement résidentiel et de services, de la mise en valeur de ses atouts naturels, des activités de villégiature récréotouristique ainsi que du patrimoine bâti.

Depuis l'adoption de tous ces outils, plusieurs transformations ont pris progressivement forme afin de mettre en place les actions.

En fonction de ce contexte, de sa mission et de la disponibilité de ses ressources, la Municipalité a identifié pour 2019-2023, trois orientations auxquelles ses efforts seront consacrés en priorité, soit :

- **Orientation 1 :** Renforcer le service aux citoyens
- **Orientation 2 :** Soutenir la croissance et le développement
- **Orientation 3 :** Consolider les milieux de vie

Ces orientations, avec leurs objectifs, les indicateurs et les cibles qui les supportent et présentés ci-après, guideront la Municipalité quant au développement de son territoire.

Orientation 1: Renforcer le service aux citoyens

Dans un but de renforcer le service aux citoyens, la Municipalité désire répondre aux attentes de ceux-ci de manière efficace et diligente en étant à l'écoute des demandes et des besoins évolutifs de sa population, et ce, à l'aide d'une organisation performante, d'une optimisation des compétences et de l'expertise de son personnel, en assurant l'accessibilité à des programmes et formations et en s'assurant de prioriser les mesures d'information et la transparence dans tous les services de son organisation.

Comptant sur du personnel à temps partiel et à temps plein, la Municipalité assure de nombreux services à ses citoyens, passant de l'administration, de la sécurité publique, de la voirie à l'hygiène du milieu, la santé, les loisirs et la culture ainsi que l'aménagement, le développement et l'urbanisme. Près de 35 employés, tous les services confondus, travaillent autour de la mission de la Municipalité.

Ces dernières années, de nouveaux services ont été ajoutés afin de répondre aux besoins des citoyens et de nouveaux s'ajouteront dans les années à venir. Pensons aux loisirs et à la culture par la construction du centre socioculturel : un service complet a été mis en place dès 2011 afin de dynamiser notre Municipalité. Du côté de l'hygiène du milieu, de nombreuses exigences gouvernementales et régionales en matière de performances nous amènent à déléguer certaines de nos compétences au niveau régional, à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

La Municipalité souhaite donc poursuivre son service aux citoyens en s'assurant de répondre aux besoins précis de sa population tout en optimisant les façons de faire au sein de son organisation.

- **Axe 1 :** Gestion rigoureuse des ressources
- **Axe 2 :** Compétences du personnel
- **Axe 3 :** Optimisation des politiques et des services

Orientation 2 : Soutenir la croissance et le développement

Dans une volonté de soutenir la croissance du milieu, la Municipalité aspire à stimuler le développement réfléchi de son territoire afin d'accroître sa richesse foncière, en soutenant les initiatives et la mise en œuvre de projets favorisant l'évolution et la mise en valeur de son environnement. Dans le même but, la Municipalité vise à tenir compte des particularités et des caractéristiques de son territoire ainsi que d'assurer une pérennité et une préservation des milieux, et ce, en ayant une vision à long terme de ses projets.

Avec l'avènement des autoroutes 30 et 530 en 2012, de nouveaux développements s'amènent dans la région de Beauharnois-Salaberry. Au niveau local, depuis 2010, la Municipalité compte sur un développement résidentiel dans son secteur riverain, le domaine des Brises.

Ces développements doivent s'intégrer dans une vision à court et moyen terme du territoire afin de répondre aux besoins de la population existante et à venir. En effet, la Municipalité doit voir à intégrer les différentes actions ressorties lors des consultations sur la revitalisation ou les politiques familiales afin de devenir un milieu attractif dans la région, à la fois pour le résidentiel et le commercial.

La richesse de notre milieu repose également sur son paysage, à savoir la beauté panoramique offerte aux abords du lac Saint-François et les étendues agricoles que nous retrouvons sur le territoire. En collaboration avec la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, la Municipalité souhaite mettre en valeur l'ensemble de son territoire et veiller à conserver son attractivité.

- **Axe 1 :** Assurer un développement résidentiel significatif et intégré
- **Axe 2 :** Veiller à un développement harmonieux et dynamique des activités économiques du milieu
- **Axe 3 :** Conserver l'attractivité paysagère du territoire

Orientation 3 : Consolider les milieux de vie

Dans l'intention de consolider les milieux de vie, la Municipalité aspire à revigorer ses milieux, à les rendre plus attrayants, à créer une harmonie entre ces différents milieux, et ce, en sollicitant la participation de sa population, favorisant ainsi leur sentiment d'appartenance, leur solidarité, et faisant accroître le nombre de citoyens unis par des valeurs communes, le tout en complémentarité avec la collaboration de différents partenaires et organismes ayant un objectif collectif.

En 2014, la Municipalité a entrepris différentes consultations auprès de sa population, dont la consultation portant sur la revitalisation du noyau villageois et du noyau riverain. Depuis, différentes actions ont été mises en place et d'autres le seront en soutenant les différentes politiques qui ont été adoptées depuis par la Municipalité. En effet, depuis 2014, la Municipalité a pris un tournant social en intégrant davantage tous les gens et les organismes de son territoire dans les prises de décisions et en considérant les impacts de ces décisions sur chacun de ces groupes. C'est ainsi que différents partenariats ont été entrepris afin de répondre aux besoins de la population : ententes intermunicipales et régionale en sécurité incendie, entente intermunicipale en loisirs, etc.

La Municipalité reconnaît qu'elle possède déjà des ressources comme des parcs et des infrastructures et il s'agit de mettre en valeur ces milieux afin qu'ils deviennent durables tout en répondant aux particularités de tous les groupes concernés.

- **Axe 1 :** Revitaliser les milieux bâtis
- **Axe 2 :** Assurer une cohésion sociale
- **Axe 3 :** Augmenter les partenariats avec les organismes



ORIENTATIONS, AXES, OBJECTIFS ET INDICATEURS/CIBLES

ORIENTATIONS 1

ORIENTATION 1: RENFORCER LE SERVICE AUX CITOYENS	
Axe 1: Gestion rigoureuse des ressources	
OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Assurer une complémentarité de l'ensemble des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Prévoir une présentation rigoureuse et une reddition de compte de tous les projets afin de présenter l'utilisation et la complémentarité des ressources.
Offrir une gestion participative des services	<ul style="list-style-type: none"> Décentraliser la gestion des ressources (budget, ressources humaines, ressources financières) auprès de chaque service responsable afin d'avoir une meilleure autonomie.

ORIENTATION 1: RENFORCER LE SERVICE AUX CITOYENS	
Axe 2: Compétences du personnel	
OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Assurer l'accompagnement des employés	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à tous les employés de se développer personnellement et professionnellement par la mise en place de la politique sur la formation et le budget nécessaire aux formations. Permettre aux employés d'améliorer leur rendement au travail en réalisant une évaluation par année.
Miser sur la recherche et le développement des employés	<ul style="list-style-type: none"> Donner l'occasion à tous les employés d'acquérir des connaissances et des compétences qui leur permettront de maximiser leur efficacité et leur efficience dans leur poste actuel par les budgets alloués. Permettre aux employés de demeurer à la fine pointe de leur discipline respective.

ORIENTATION 1: RENFORCER LE SERVICE AUX CITOYENS

Axe 3 : Optimisation des politiques et des services

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Favoriser la concertation des différents services qu'offre la Municipalité afin de bonifier les projets	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des comités consultatifs de gestion afin d'arriver à une cohésion et une synergie lors du partage et de la réalisation des projets individuels et collectifs. ▪ Utiliser les moyens de communication disponibles à l'interne (courriel, Skype) afin de partager les informations et les questionnements lors de la réalisation des projets.
Diversifier les moyens de communication pour informer les citoyens et inciter leur collaboration dans les différents projets de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner une image de marque à la Municipalité qui se retrouvera sur les différents canaux de communications. ▪ Diversifier les moyens de communication (Facebook, YouTube, Instagram, Infolettre, Stan-Info, etc.). ▪ Promouvoir les services et les projets de la Municipalité par un plan marketing.



ORIENTATIONS 2

ORIENTATION 2: SOUTENIR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Axe 1: Assurer un développement résidentiel significatif et intégré

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Poursuivre le développement immobilier sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Prolonger les égouts dans des secteurs ayant un potentiel de construction élevé. • Identifier les secteurs à redévelopper dans la Municipalité et attirer des promoteurs afin de conclure une entente de développement. • Poursuivre le partenariat avec le promoteur du Domaine des Brises afin d'en arriver à une construction de 75 % des lots à la fin de l'entente en 2023.
Assurer la conservation du bien bâti en intégrant des mesures préventives	<ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les points d'eau sur le territoire pour une protection optimale selon l'étude réalisée par la MRC de Beauharnois-Salaberry (objectif d'un point d'eau par année). • Travailler en concertation avec le service de sécurité incendie sur tous les nouveaux développements afin d'y intégrer la prévention et une couverture optimale en eau (point d'eau).

ORIENTATION 2: SOUTENIR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Axe 2: Veiller à un développement harmonieux et dynamique des activités économiques du milieu

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Saisir les opportunités qui s'offrent à la Municipalité pour faire croître des projets d'aménagement de portée collective pour les besoins de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser les artères principales du village en favorisant l'établissement de commerces de proximité et de lieux publics par l'acquisition d'espaces et le réaménagement des espaces existants. • Solliciter différents diffuseurs, entrepreneurs, commerçants afin de rendre vivants les projets d'aménagement en partenariat avec le développement économique.
Dynamiser les activités économiques existantes en assurant une concertation du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les différents paliers gouvernementaux (ministère des Transports, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, commission de la protection du territoire agricole, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, MRC Beauharnois-Salaberry) pour soutenir la vie économique existante.

ORIENTATION 2 : SOUTENIR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Axe 3 : Conserver l'attractivité paysagère du territoire

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
<p>Mettre en valeur les ressources agricoles du territoire par des interventions ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les actions du plan de développement de la zone agricole (PDZA) dans nos actions municipales en libérant un représentant municipal sur le comité régional. ▪ Organiser une activité annuelle de médiation entre les milieux urbains et agricoles de notre territoire. ▪ Entreprendre, avec l'Union des producteurs agricoles, la MRC de Beauharnois-Salaberry et les agriculteurs, une démarche de protection des bandes riveraines en terres agricoles.
<p>Favoriser le maillage entre les différents milieux du territoire (agricole, riverain, urbain)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unir les différents secteurs du territoire par des liens cyclables, soit le village au rang du Cinq, la rue Brosseau au bord de l'eau et le village au bord de l'eau par la route 236. ▪ Réaliser des haltes mettant en valeur la diversité naturelle du territoire tout au long des liens cyclables.



ORIENTATIONS 3

ORIENTATION 3 : CONSOLIDER LES MILIEUX DE VIE

Axe 1 : Revitaliser les milieux bâtis

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Favoriser l'intégration du noyau villageois et du secteur au bord de l'eau en aménageant des attraits culturels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les haltes culturelles existantes (circuit d'interprétation historique) en intégrant différentes haltes thématiques, avec une identité commune (art de rue, musique, poésie, panorama historique et visuel, mural, exposition) le tout afin de créer un parcours entre les noyaux urbains. ▪ Créer une carte proposant un parcours culturel et différentes activités s'y rattachant (rallye clé en main, jeu de « cache et virtuel », etc.)
Accentuer l'aménagement des espaces publics	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager un pôle institutionnel cohérent au centre du village en intégrant les lieux publics existants (Hôtel de Ville, parcs et église). ▪ Rendre visibles les aménagements publics au bord de l'eau qui semblent privés en les rendant invitants et attractifs. ▪ Définir une vocation et une identité pour les besoins de chaque parc afin d'être complémentaire dans les offres et le développement de ceux-ci.

ORIENTATION 3 : CONSOLIDER LES MILIEUX DE VIE

Axe 2 : Assurer une cohésion sociale

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Mettre en place des procédures permettant l'expression de tous les points de vue et favorisant la conciliation des différents intérêts	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étendre la politique de participation publique et ses mesures aux différents services lorsque des moments d'expression de points de vue sont nécessaires auprès de la population. ▪ Réaliser des sondages auprès des citoyens utilisant les différents services municipaux pour qu'ils manifestent leurs points de vue et leurs intérêts par rapport à nos services (loisirs, urbanisme, bibliothèque). Ce sondage pourra être remis après l'utilisation du service.
Organiser tous activités et événements diversifiés en ciblant nos citoyens afin de procurer un sentiment d'appartenance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer une programmation en loisirs et culture annuelle, triennale et quinquennale en ciblant tous les groupes d'âge et les intérêts. ▪ Varier l'emplacement des activités afin de créer un sentiment d'appartenance.

ORIENTATIONS 3

ORIENTATION 3: CONSOLIDER LES MILIEUX DE VIE

Axe 3 : Augmenter les partenariats avec les organismes

OBJECTIFS	INDICATEURS/CIBLES
Accentuer la visibilité de la Municipalité par des partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre ou renouveler les ententes intermunicipales avec les différents services pour les besoins de la population (loisirs, service de sécurité incendie, etc.) ▪ Développer une entente pour les événements ou les locations avec des organismes spécialisés ou des diffuseurs pour nos différents lieux publics.
Promouvoir le bien-être de la population à travers différentes actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre ou renouveler l'entente avec la coopérative de santé. ▪ Poursuivre les représentations et les ententes de la Municipalité avec les organismes communautaires pour les besoins de la population (CLSC, tables concertées, etc.)







Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka

221, rue Centrale, C.P. 120

Saint-Stanislas-de-Kostka (Québec)

J0S 1W0

Tél : 450 373-8944 Fax : 450 373-8949

info@st-stanislas-de-kostka.ca